



Les news juridiques

L'actu législative, réglementaire et jurisprudentielle

L'info à la une

Nouveautés épargne issues de la loi de finances 2026

La loi de finances pour l'année 2026 a été adoptée définitivement le 2 février dernier. Cette loi prévoit deux mesures impactant nos activités de retraite supplémentaire. [...]

[En savoir plus](#)

L'actu législative et réglementaire

Position des 3 fédérations (FA - FIPS - FNMF) sur la prise en charge des incapacités temporaires de travail, en cas de succession d'organismes assureurs pendant la période de franchise

Fin janvier, les 3 fédérations représentatives des organismes d'assurance ont adopté une position commune pour sécuriser la prise en charge des arrêts de travail en cas de changement d'assureur pendant la période de franchise.

En effet, l'application de la loi Evin, et plus précisément l'articulation des articles 2 et 7, peut entraîner des difficultés de prise en charge des arrêts de travail, l'ancien et le nouvel assureur se renvoyant cette responsabilité. [...]

[En savoir plus](#)

Jurisprudence : l'affaire du mois

Portabilité et liquidation judiciaire, le come-back !

Une entreprise a souscrit auprès d'un assureur plusieurs contrats collectifs santé et prévoyance au bénéfice de ses salariés.

Cette société a été placée en liquidation judiciaire, un liquidateur judiciaire a été désigné. L'assureur a notifié à l'entreprise la résiliation des contrats à leur échéance annuelle par lettres recommandées avec demande d'avis de réception du 22 octobre 2020. [...]

[En savoir plus](#)

L'actu en chiffres

21,4 Md€

8,9 Md€

[Découvrir](#)

malakoffhumanis.com



Si vous ne souhaitez plus recevoir d'e-mail de notre part, désabonnez-vous ici.

Association de moyens assurance de personnes (AMAP) : Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

21 rue Laffitte, 75009 Paris - SIREN : 840 599 930 - N° Orias : 19000811 - www.orias.fr

Un organisme du groupe Malakoff Humanis - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris